

Valognes. Après la rencontre mercredi à la direction académique concernant la suppression du poste de principal adjoint

Au collège Félix-Buhot, « l'heure n'est pas à l'apaisement »

« **FACE** à notre arsenal d'arguments, au bien-fondé de notre demande, aux soutiens reçus et à notre mouvement, nous sommes extrêmement déçus du résultat de cette entrevue. » Les personnels du collège Buhot sont en colère contre l'annonce de la suppression à la prochaine rentrée du poste de principal adjoint. Ils l'ont fait savoir avant les vacances de printemps et depuis la reprise à travers un rassemblement quotidien à 8 heures devant l'établissement.

Mercredi, une délégation s'est rendue à Saint-Lô afin d'obtenir des explications et gain de cause (le maintien du poste) de la part du directeur académique des services de l'Éducation nationale et inspecteur d'académie, Stéphane Vautier.

« Des directives budgétaires »

Une heure trente d'audience au cours de laquelle chacun a défendu ses arguments. « Les raisons qui nous ont été avancées sont notamment que le rectorat a demandé la suppression de cinq postes dans l'académie de Normandie, dont un dans la Manche, dans le cadre de directives budgétaires. Et si le collège de Valognes a été visé, c'est que le directeur académique ne voulait pas supprimer le poste d'un titulaire (la principale adjointe actuelle est dans sa période de formation) et qu'il ne voulait pas toucher à l'éducation prioritaire (les REP et les ZEP). Or, pour nous, ces critères de suppression ne répondent pas à une logique de besoins de l'établissement. Il fallait trouver un poste *facile* à supprimer... », raconte Fanny Ruello, présente au rendez-vous avec deux autres enseignantes (Mmes Peguet et Lemasson), le CPE du collège (M. Giroux), ainsi que le secrétaire départemental du SNES (Pascal Roger).

La principale, Laurence Lavandier, était également de la partie. « Elle nous a soutenus comme elle a pu en sa qualité de cheffe d'établissement. »

Las ! « Le Dasen dit nous avoir entendus, mais il déclare aussi ne pas pouvoir revenir en arrière sur cette suppression, qu'il lui manque l'argent pour payer un personnel de direction et qu'il réfléchit à d'autres moyens pour compenser (via une secrétaire peut-être). Mais c'est resté vague et c'est très hypothétique », poursuit la professeure. « S'ajoute à cela le fait qu'il serait bloqué dans sa répartition des moyens financiers et humains en raison du nombre de très petits collèges dans la Manche (moins de 300 élèves). »

D'autres actions possibles

Malgré « un sentiment d'usu- re et de défiance », les personnels de Félix-Buhot engagés dans le mouvement envisagent quand même sa poursuite, car « l'heure n'est pas à l'apaisement ».

Présents hier matin devant les grilles du collège, comme mardi dernier, ils réfléchissent à d'autres actions possibles « pour marquer le coup et montrer (notre) ras-le-bol ».

Le Dasen dit nous avoir entendus, mais il déclare ne pas pouvoir revenir en arrière sur cette suppression.

Professeure au collège Félix-Buhot

Corinne GALLIER

Fanny Ruello



Décus de l'entrevue de mercredi avec le Dasen à Saint-Lô, les personnels du collège mobilisés envisagent d'autres actions que le rendez-vous chaque matin devant les grilles de l'éta-

blissement, comme ici mardi dernier.